



**Service départemental d'incendie
et de secours de la Vienne**

Pôle mise en œuvre opérationnelle
Groupement prévision-opérations
11 avenue Galilée, CS 60120
86961 FUTUROSCOPE Cedex

Affaire suivie par l'Adjudant-chef Dominique GERVAIS
Tél. 05 49 49 18 67 - Fax 05 49 49 18 15
prevision@sdis86.net

Ref : PREVIS/DG/2018-0010
Lettre recommandée avec avis de réception

OBJET : Projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune des Ormes

V/REF : Courrier en date du 27 décembre 2017



Madame le Maire
Mairie
86220 LES ORMES

Madame le Maire,

Comme suite à votre demande d'avis, en date du 27 décembre 2017, concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune des Ormes, je vous informe que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne n'émet pas de remarque particulière.

Toutefois, j'attire votre attention sur le fait que les aménagements et les points d'eau incendie réalisés devront être conformes aux prescriptions du Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie applicable depuis le 1^{er} juillet 2016.

Restant à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de mes respectueux hommages.

Pour le directeur et par délégation,
Le chef de pôle
mise en œuvre opérationnelle
Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD